



La Poste
Février 2024



En février agissons tous ensemble !

La CGT Fapt appelle toutes les travailleuses et travailleurs à créer les conditions pour amplifier le processus de lutte et toutes les formes d'initiatives décidées sur les lieux de travail à l'appui de la consultation nationale sur les salaires.

Les discours anxiogènes des dirigeants de La Poste et du gouvernement sont bien aiguisés et sont toujours les mêmes : « *il n'y a pas d'argent* », « *le coût du travail est trop élevé* » ...

En vérité le chiffre d'affaires de La Poste au premier semestre 2023 s'élève à 17,1 milliards, en augmentation de 4% en 1 an.

De l'argent, il y en a, mais pas dans les bonnes poches !

Le travail des postières et postiers en 2022 a permis de produire un résultat net de 7 135 € par mois par salarié.

Alors que La Poste va engranger des bénéfices en 2023, la hausse des prix a atteint 4,9% en France et entraîne une régression réelle du budget des foyers !

Les richesses sont majoritairement créées par le travail réalisé par les travailleuses et les travailleurs, **il est donc légitime et urgent d'exiger une autre répartition des richesses pour augmenter les salaires.**

Nous voulons vivre de notre travail, pas survivre : RÉAGISSONS !

Le 15 février 2024, participons tous ensemble à la prochaine négociation nationale sur les salaires

Imposons nos revendications dans l'ordre du jour de cette négociation nationale sur les salaires

La CGT-Fapt appelle l'ensemble des postier.e.s à faire du **Judi 15 février une première journée de lutte nationale à La Poste pour revendiquer une augmentation minimum de 10% des salaires**

Dans la poursuite de l'action, la CGT-Fapt appelle à converger avec l'ensemble des salariés du secteur le 20 février, jour de paye.

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

REJOIGNEZ LA CGT

